

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES
 LE MINISTRE



28 JUL 2016

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES

A l'occasion de la fête du trône, de cette année 1437 H.- 2016 G.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu perpétue sa gloire, a bien voulu accorder sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume, ces personnes sont au nombre de 1272 se présentent comme suit :

Les bénéficiaires de la grâce royale qui sont en détention sont au nombre de 992 détenus se répartissant comme suit :

- ✓ Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement au profit de..... 11 détenus.
- ✓ Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de939 détenus
- ✓ Commutation de la peine de mort en peine perpétuelle au profit de.....23 détenus
- ✓ Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de.....19 détenus

Les bénéficiaires de la grâce royale qui sont en liberté sont au nombre de 280 personnes se répartissant comme suit :

- ✓ Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de53 personnes
- ✓ Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de15 personnes
- ✓ Grâce sur les peines d'emprisonnement et d'amende au profit de.....12 personnes
- ✓ Grâce sur la peine d'amende au profit de.....200 personnes

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer sa gloire et préserver son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay AL Hassan ainsi que tous les membres de la famille Royale.

*Le Ministre de la Justice
 et des Libertés*

El Mostafa RAMID